



GAZETTE ROYALE D'HAYTI,

Du Mercredi 27 Janvier 1814, l'an onze de l'indépendance.

Le premier qui fut Roi fut un soldat heureux.
Qui sert bien son pays n'a pas besoin d'aïeux.

V O L T A I R E, Mérope.

ROYAUME D'HAYTI.

V O Y A G E

De LEURS MAJESTÉS dans la Partie de l'Est du Royaume.

De Sans-Souci, le 26 Janvier.

CH A Q U E année le Roi, accompagné de la Famille royale et d'une Cour nombreuse, entreprend une tournée dans les différentes parties du Royaume, en commençant par la partie de l'Est; elle abonde en gibiers et en poissons de toute espèce, et l'on peut jouir des plaisirs de la chasse et de la pêche dans toutes les saisons de l'année, la beauté des routes, les belles habitations qui les bordent, une culture florissante, flattent la vue et embellissent le voyage.

Sa Majesté, qui ne perd jamais de vue le soin de son Royaume et le bonheur de son peuple, s'occupe pendant ses voyages à visiter les villes, bourgs et habitations qui se trouvent

sur son passage; les établissemens publics, le militaire, les finances, la justice, la police, l'agriculture, remplissent tous les instans de Sa Majesté et fixent sa sollicitude.

Elle réprime les abus, écoute les plaintes des malheureux, les accueille, rend la justice à qui elle est due, et partout laisse des marques de sa libéralité et les traces de quelques bienfaits.

Cette tournée, entreprise sous les dehors des plaisirs et des amusemens les plus variés, devient pour le peuple une source de bienfait, et pour le Royaume un but d'utilité publique.

Nous nous empressons de donner à nos Lecteurs la relation de ce voyage, telle qu'elle nous est parvenue; elle sera infiniment plus éloquente et plus instructive que tous nos discours.

R E L A T I O N

*Du Voyage de LEURS MAJESTÉS dans la
Partie de l'Est du Royaume.*

Leurs très-gracieuses Majestés le Roi, la Reine, nos augustes Souverains, quittèrent le

Palais de Sans - Souci le 5 Janvier , à onze heures du matin , et montèrent en voitures pour se rendre au Château de Bellevue-le-Roi, où l'on devait fêter le jour des Rois.

Le Roi monta dans le carrosse de la Reine.

Le cortège était nombreux. Une foule de voitures , les unes plus brillantes que les autres , avec de superbes équipages , suivaient à la file , et occupaient , sur la route , une étendue considérable de terrain.

La marche avait été précédée par un détachement du corps de Royale artillerie , avec deux pièces de canon , des détachemens des Gardes du Corps , des Gardes Haytiennes , et un corps de cavalerie des Cheval-Légers , de la Maison Militaire du Roi , ouvraient et fermaient la marche , et la couvraient sur les ailes ; ce qui la rendait tout à la fois magnifique et triomphante.

Leurs Majestés arrivèrent au Château de Bellevue-le-Roi l'après-midi du même jour.

Tous les préparatifs avaient été faits pour recevoir Leurs Majestés et la Cour , par Sa Grâce Monseigneur le Duc de Fort-Royal , Grand Maréchal du Palais , et par M. le Baron de Pierre Poux , Gouverneur du Château de Bellevue - le - Roi. Ce Palais , déjà si heureusement situé par la nature , avait été embelli , et les établissemens considérablement augmentés. Toutes les personnes de la Cour et leurs suites , ont été logées commodément.

Le 6 , jour des Rois , s'est écoulé dans les festins et les danses ; et le soir , les Comédiens du Roi jouèrent *Richard Cœur de Lion* , opéra.

Le 7 , S. A. R. Monseigneur le Prince Royal partit du Château de Bellevue-le-Roi , avec sa maison , pour reprendre le cours de ses études dans la capitale.

Le 8 , Leurs Majestés se mirent en route

pour la ville du Fort-Royal , où elles arrivèrent le même jour dans l'après-midi.

Tout le long de la route on avait élevé des arcs de triomphes à l'entrée des habitations et des carrefours des chemins. Les habitans et les agriculteurs de la plaine et du sommet des montagnes s'étaient portés sur la route pour voir Leurs Majestés , et faisaient éclater , à l'apparition du carrosse , des cris de joie et d'allégresse.

L'entrée de la ville et les rues du Fort-Royal étaient également décorées d'arcs de triomphes , et semées de feuillages et de fleurs. Les troupes composant la garnison de cette ville bordaient les rues ; les habitans se pressaient pour voir Leurs Majestés , et faisaient éclater leur joie.

Le lendemain de l'arrivée de Leurs Majestés , fut célébré le mariage de S. A. R. Monseigneur le Prince Jean , neveu du Roi , veuf en première noce de S. A. R. Dame Sarra Lassen , avec S. A. S. Dame Marie-Augustine Chancy , veuve de S. A. S. feu Monseigneur le Prince des Gonaïves ; ce mariage a été célébré avec pompe , et a excité la plus grande gaieté à la cour. Il y eut grand bal à cette occasion.

Le 11 et le 12 , Leurs Majestés firent leurs dispositions pour aller faire une partie de chasse et de pêche sur les bords poissonneux du Massacre.

Son Ex. M. le Comte du Terrier-Rouge , Chevalier d'Honneur de S. M. la Reine y fut envoyé quelques jours avant pour faire les préparatifs nécessaires.

Le 13 , Leurs Majestés se mirent en route pour aller visiter la paroisse d'Ouanaminthe ; elles furent reçues au bourg au bruit du canon et au milieu des acclamations des habitans de cet endroit. Ensuite LL.MM. se rendirent sur les bords du Massacre , où tous les préparatifs avaient été faits pour les recevoir. Le choix du lieu , la beauté et l'arrangement des tonnelles , méritèrent à M. le Comte du Terrier-

Rouge des complimens du Roi, félicitations qui sont toujours bien flatteuses pour le sujet qui les reçoit et qui les mérite.

Des tables immenses étaient dressées. La plus grande abondance en gibiers, poissons, vivres et viandes de toute espèce régnait.

L'heure du repas étant arrivée, Leurs Majestés, accompagnées par MM. les Dignitaires et leurs Epouses, se rendirent au quartier des Troupes, qui avaient aussi leur repas préparé; le Roi daigna goûter, le premier, le bouillon du Soldat, et ensuite la Reine, et successivement tous les Dignitaires et leurs Epouses. Le Roi dit en cette occasion, en parlant des Militaires : « Ce sont tous mes Enfans, il faut qu'ils » participent à nos plaisirs ; il faut que tout » le monde jouisse et soit heureux ».

Ces paroles remarquables sont dignes de notre auguste Souverain, et peignent fidèlement les sentimens de générosité et de magnanimité qui caractérisent sa grande âme. C'est ainsi qu'il sait honorer les Militaires, compagnons de ses travaux et de sa gloire ; c'est en même temps un grand exemple donné aux égoïstes, qui craignent de contribuer au bonheur de leurs Concitoyens, et une belle leçon de sagesse donnée aux orgueilleux, qui croient s'abaisser, en honorant par des bons procédés, leurs inférieurs.

Quand toute la Troupe fut servie, en présence de Leurs Majestés, elles se retirèrent, et furent se mettre à table.

Le repas fut assaisonné par la gaieté la plus vive, qui a brillé parmi les convives : les santés chéries du Roi, de la Reine, du Prince Royal, des Princesses Royales, et de la Famille Royale, furent portées avec allégresse. Après le repas, commencèrent les danses et les jeux.

Les Habitans et Agriculteurs des différentes sections de la paroisse d'Ouanaminthe et de la plaine de Maribaroux, arrivaient successivement par groupes avec des tambours, en dansant et en chantant.

Les Espagnols qui habitent les environs se réunirent, et vinrent en groupe avec des drapeaux, précédés de guitares et de mandolines, présenter leurs respects et leurs hommages à Leurs Majestés, qui les ont accueillis avec

bonté. Les Espagnols dansèrent le Fandango, leur danse favorite ; ils s'accompagnèrent avec les chants et les instrumens de leur pays.

Le caractère de gravité qui distingue cette nation jusque dans ses amusemens, contrastait avec l'impétuosité, le bruyant des chants et des danses haytiennes.

L'on était étonné de la différence qui existe dans les habitudes et les manières des deux peuples habitans d'une même terre ; cette disparité devenait encore plus sensible sur les bords du Massacre, où l'œil se portait tour à tour sur les deux nations.

Leurs Majestés répandirent leurs libéralités sur le Peuple, et montèrent en voitures pour se rendre au Fort-Royal, où elles arrivèrent au soleil couchant.

Le 14, MM. les Officiers des Corps administratifs et civils, ont été présentés au Roi, et furent invités à dîner au Palais de Sa Majesté.

Le repas fut splendide. Au dessert, Sa Majesté a daigné honorer les Convives de sa présence ; la joie a été à son comble, et les cris de vive le Roi se firent entendre de toutes parts. Le soir il y eut Bal et Comédie, et grande illumination.

Le 15, tous les Habitans et Agriculteurs des différentes Paroisses furent présentés au Roi par Sa Grâce Monseigneur le Duc de Fort-Royal, Marquis de l'Avalasse, commandant la première Division du Nord, et par S. Ex. M. le Comte de Laxavon, commandant l'Arrondissement. Le Roi demanda aux Habitans et aux Agriculteurs s'ils avaient des motifs de plaintes de les lui faire connaître. Sa Majesté s'informa des Agriculteurs s'ils étaient payés de leur quart par les Propriétaires et Fermiers, et ordonna de payer à l'instant quelques ateliers dont le paiement était arriéré.

Sa Majesté a accueilli avec bonté les réclamations de chacun, et a rendu, sur le champ, justice à qui elle était due. Elle daigna descendre dans les plus petits détails avec ses bons et paisibles Habitans des campagnes ; elle s'informa s'ils avaient abondamment des vivres et des bestiaux, et dans l'intention d'encourager et de favoriser ces braves gens, elle leur dit

qu'elle désirait leur acheter des vivres et des volailles ; dans l'instant la majeure partie des Agriculteurs disparurent , et revinrent chargés de vivres de toute espèce et de volailles , qui furent payés généreusement ; ce qui a dû sans doute s'élever à une somme assez conséquente.

Les Habitans et les Agriculteurs se retirèrent contents et satisfaits, et en faisant des vœux pour Leurs Majestés.

Le 18, Leurs Majestés firent une tournée à l'embouchure du Massacre. Cette rivière tire son nom d'une sanglante bataille qui eut lieu sur ses rives ; elle prend sa source dans la partie Espagnole , parcourt et arrose une étendue de terre considérable. Après bien de contours et de sinuosités , elle porte le tribut de ses eaux claires et limpides comme le cristal , dans la baie de Manœuvre , où elles vont se perdre , se mêler et se confondre avec l'Océan. Il se fit une pêche considérable. Il n'existe peut être pas d'endroit dans l'Isle où le poisson y soit en plus grande abondance, et meilleur. Les huîtres y sont excellentes , et en grandes quantités. Leurs Majestés retournèrent dans l'après-midi au Fort-Royal.

Le 19, Sa Majesté donna audience à MM. les Officiers des Corps civils et administratifs ; elle prit connaissance des jugemens qui avaient été rendus par les Cours de Justice de cette Ville ; elle entra dans tous les détails qui concernent ce ministère auguste ; elle parla long-temps à MM. les Sénéchaux, Procureurs du Roi et Lieutenans de Juge, sur leurs devoirs respectifs ; sur le caractère de gravité et de décence qui convient à la Magistrature et aux importantes fonctions qu'ils ont à remplir ; ensuite Sa Majesté se fit rendre compte par l'Administrateur, du produit annuel de chaque habitation, des différentes ressources de l'Etat, et des améliorations à faire concernant cette partie du service. A l'issue de l'audience, Sa Majesté congédia MM. les Officiers des Corps civils et administratifs, en leur disant : Qu'elle voulait que chacun se pénétrât de ses devoirs.

Le 20, Leurs Majestés firent un voyage nautique pour visiter la superbe baie du Fort-Royal. Le soir, les Comédiens du Roi jouèrent *les Plaideurs*, de Racine, et une répétition de

Richard, opéra. Nous regrettons que les bornes de cette Feuille nous empêchent de donner à nos Lecteurs la relation, la description, et les observations de ce voyage nautique, telles que nous les avons reçues de l'Auteur. Nous sommes forcés également de sauter des observations critiques sur les différentes Pièces de Comédie qui ont été jouées dans les différens endroits où la Cour a séjourné.

Le 21, à deux heures du matin, Leurs Majestés montèrent en voitures, pour s'en retourner à Sans - Soaci. A sept heures, elles firent une pause au Château de l'Intermédiaire, qui est à une égale distance de la ville du Fort-Royal et du Cap-Henry. Le nouveau Château qui se bâtit actuellement, et qui est déjà très-avancé, sera magnifique. A neuf heures, Leurs Majestés partirent, et à onze elles s'arrêtèrent sur les bords de la Grande-Rivière, où Sa Grâce Monseigneur le Duc de Fort-Royal, Grand Maréchal du Palais, avait fait construire, avec la plus grande élégance, des tonnelles, où le bon goût et la symétrie régnaient partout ; et ce qui rendait ces tonnelles encore plus charmantes, c'était la grande quantité de fruits de toute espèce qui pendaient au travers des feuillages, comme s'ils avaient été suspendus par la nature. L'or et le pourpre n'y brillaient pas ; mais la vue et les sens ne pouvaient se lasser d'admirer tous les dons de Flore et de Pomone, et d'une nature aussi riche que libérale. A quatre heures, Leurs Majestés se mirent en route pour Sans-Souci ; jamais on ne vit une entrée plus belle ni plus triomphante ; jamais on ne vit éclater une joie plus pure et des transports d'une plus vive allégresse. De distance en distance, on avait élevé des arcs de triomphes, ornés de fleurs et de guirlandes ; tout le peuple, hommes, femmes, enfans, vieillards, étaient sortis de leurs maisons pour voir arriver dans leur sein, Leurs Majestés ; c'est au milieu des acclamations de ce bon peuple et du bruit du canon, que Leurs Majestés firent leur entrée dans leur Ville chérie et de prédilection, à cinq heures de l'après-midi, seize jours après leur absence.

Au Cap-Henry, chez P. R O U X , imprimeur
du Roi.